

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/07/15/2021031983/justel>

Dossier numéro : 2021-07-15/22

Titre

15 JUILLET 2021. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant clôture de la session ordinaire 2020-2021 du Parlement de la Communauté française

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 30-07-2021 page : 77241

Entrée en vigueur : 09-08-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). La session ordinaire 2020-2021 du Parlement de la Communauté française est close le 1er septembre 2021 à minuit.

[Art.](#) 2. Le Ministre-Président est chargé de l'exécution du présent arrêté.